

Peut mieux faire pour les PME

Les lourdeurs administratives pour créer une PME au Luxembourg sont pointées du doigt dans un classement de la Banque mondiale, où le pays se classe 50^e sur 181.

La compétitivité du Luxembourg en tant que place économique mondiale n'est plus à prouver. En témoigne le nombre de multinationales qui ont choisi de s'installer au Grand-Duché. Mais il semblerait, en revanche, que le pays ne facilite pas toujours la vie aux PME qui veulent s'installer au Luxembourg. C'est en tout cas ce que prétend une étude de la Banque mondiale.

De notre journaliste
Delphine Dard

La Banque mondiale vient de publier son étude annuelle *Doing Business 2009*, qui donne un classement mondial des pays dans lesquels il est le plus simple de démarrer une affaire. Plutôt habitué des podiums en matière de classements économiques, le Luxembourg obtient seulement la 50^e place sur 180 pays (-5 places par rapport à 2008). Il faut dire que les critères utilisés par la Banque mondiale sont pour le moins originaux. Elle laisse de côté les composantes macroéconomiques ou structurelles, autrement dit les points forts du Luxembourg qui lui permettent de se classer à la cinquième place mondiale de la prestigieuse étude de l'institut suisse IMD. Dans *Doing Business*, la Banque mondiale se met à la place concrète d'un futur patron de PME qui veut créer son entreprise. Et c'est donc sur des critères de réglementations administratives nationales plus ou moins favorables à la vie des entreprises, que juge l'institut. Résultat, au Luxembourg, la paperasse abondante et la lenteur (26 jours) pour créer son entreprise pénalise le pays qui se classe 21^e sur les 27 pays de l'OCDE.

Des progrès
imminents

«Le Luxembourg perd 5 places par rapport au classement de 2008. Cependant, ce recul s'explique par l'entrée dans le top 50 de 3 pays en développement : Azerbaïdjan, Botswana, Émirats arabes unis et par deux nouveaux États membres de l'UE. Mais le Luxembourg a de bonnes performances quand il s'agit de faire des affaires à l'étranger», souligne Gérard Eischen, membre du comité de direction de la Chambre de commerce du Luxembourg, qui connaît bien cette étude puisque il y a contribué. Mais «le classement met en évidence des



La Chambre de commerce œuvre quotidiennement pour faciliter la vie aux PME en devenant au Luxembourg.

domaines où les performances du Luxembourg sont particulièrement médiocres comme une certaine rigidité du droit du travail luxembourgeois (coûts de licenciement) ou encore du côté de l'enregistrement des droits de propriété», reprend Gérard Eischen, qui rappelle l'importance d'un «grand chantier de la simplification des procédures administratives».

Quant à cette 21^e place au sein de l'OCDE, elle est due au fait que «le

Luxembourg est un des rares pays au sein de l'OCDE qui maintient un régime d'autorisations d'établissement sur base d'une procédure avec des exigences en matière de connaissances professionnelles». Mais la Chambre de commerce est confiante quant aux réformes à venir, surtout depuis que le gouvernement a lancé son troisième plan PME qui permettra un démarrage d'entreprise simplifié. Gérard Eischen cite à ce sujet, le guichet uni-

que virtuel à travers duquel un requérant pourra adresser ses demandes de façon dématérialisée aux autorités. Bref, pour la Chambre de commerce tout semble indiquer que le Luxembourg saura relever le challenge de la création d'une entreprise dans une semaine, comme le promet l'UE. Et Gérard Eischen de conclure : «On espère retrouver le Luxembourg en haut de l'échelle du ranking de la WorldBank dans les années à venir.»